

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 118

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9° Sciences économiques et de gestion
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

La formation de bachelier en coopération internationale se réfère au niveau 6 du cadre européen de certification.

Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les préparer à leur future carrière, permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation.

Profil professionnel

Le bachelier en coopération internationale est un citoyen actif dans une société démocratique et un citoyen réflexif dans une société globalisée. Il fait preuve de solidarité et d'un esprit de polyvalence, d'échange et d'autonomie

Le bachelier en coopération internationale se destine à tout travail à responsabilités administratives et de gestion dans les domaines de la coopération internationale au développement. Dans le cadre de ses fonctions, il s'emploie à mettre en œuvre les mécanismes d'aide dans le cadre de projets et programmes afférents à la coopération et il accompagne les acteurs impliqués dans la gestion et l'exécution des projets y afférents. Il contribue par son travail au succès de ces projets, depuis l'identification des parties prenantes jusqu'à l'évaluation des résultats, en passant par l'identification des stratégies. Il est aussi amené à faire de la recherche pour innover dans une perspective d'économie mondiale durable.

Par son activité professionnelle, le bachelier en coopération internationale répond aux besoins et aux demandes, entre autres, des ONG ou des entreprises et administrations engagées dans des projets, notamment Nord-Sud. Il contribue également aux politiques de sensibilisation, inscrivant ainsi également son activité dans le secteur de l'éducation au développement

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Adopter une attitude éthique et respecter les codes déontologiques
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

2 Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

Par sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel :

- Rédiger des synthèses et des documents structurés adaptés au destinataire
- Fédérer, négocier et argumenter
- Assurer un rôle de médiateur
- Pratiquer l'écoute et l'empathie
- Exploiter les outils informatiques axés sur la communication.

3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire techniques propres à la coopération internationale

- Situer les acteurs de la coopération internationale au développement, le paysage institutionnel et associatif y afférent et les outils méthodologiques utiles
- Identifier les sources potentielles de financement et les contraintes y afférentes
- Exploiter les techniques de la recherche documentaire et les outils du traitement de l'information, notamment pour l'interprétation et la présentation des données
- Appliquer les méthodes de développement et d'évaluation de projet
- Appliquer les réglementations et utiliser à bon escient les outils appropriés de la bureautique et de la gestion générale, financière et comptable
- Appliquer les techniques d'animation de groupe, notamment en situation locale.

4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Discerner les modèles économiques, politiques et culturels
- Concevoir et développer des projets
- Apprécier les critères de pertinence et les critères de faisabilité d'un projet, en contexte
- Identifier les besoins, les moyens et les potentialités en contexte
- Sélectionner et exploiter des données appropriées au projet.

5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- Gérer des ressources humaines en contexte multiculturel
- Gérer des interrelations complexes, y compris entre les acteurs du projet et les institutions
- Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets
- Organiser et tenir à jour les différentes sources d'information
- Classer, ordonner, coordonner des informations
- Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département.